



GROUPE SCOLAIRE
CHARLES LECOUR
OISSERY

CONSEIL D'ÉCOLE DU 18 OCTOBRE 2022 À 18 H 30

Étaient présents : *Mesdames* : Chénier, Vieira, De Oliveira, Gricourt, Biet, Darcourt, Carrey, Damiani, Corbu, Martin—Prévost, Fileppi, Parvedy, Carpentier, Amelot, Bahri, Gaillard, Khorkoff, Komara, Dartus, Clain, Destrac, Keffif, Boudighaghen, Cottard

Messieurs : Ragon, Leresteux

Excusés : *Mesdames* : El Benna, Maix, Guyon, Schulz, Grenette, Laloux, Simba, Loubriat, Veillerot, Tricoire, *Messieurs* : Paulet, Martin

I°) Présentation du RASED

Il n'y a plus de maitresse E, elle n'est pas remplacée. Madame Lopes, psychologue scolaire, est appelée en fonction des besoins à tout moment, ainsi que pour les équipes éducatives. Ses coordonnées ont été données dans le cahier de liaison en début d'année.

II°) Effectifs

Les chiffres actuels :

PS 34, MS 33, GS 38 total 105

CP 45, CE1 45, CE2 40, CM1 40, CM2 44 total 214

Soit un total de 319 élèves pour 13 classes.

III°) Lecture et adoption du règlement intérieur :

Un nouveau règlement départemental a été élaboré l'année dernière, il reste similaire à celui des années précédentes.

Adoption : à l'unanimité.

Il sera mis sur le site internet de la mairie.

IV°) Évaluations CP/CE1

Elles ont eu lieu mi septembre ; nous vous communiquerons les points forts et faibles après analyse par l'équipe au prochain conseil d'école.

V°) sécurité

Un exercice incendie a eu lieu le 29/09/2022 à 10h10 sans aucun problème.

VI°) Projets

Les classes qui le désirent vont à la médiathèque, les thèmes sont différents selon les niveaux, c'est l'enseignante qui choisit ; il y a découverte de la médiathèque, travail autour du livre, avec une présentation, découvertes des auteurs, ou lecture plaisir.

La photographie des classes a eu lieu le lundi 11 et mardi 12 octobre 2022. Les commandes et recommandes se feront directement en ligne par les parents.

Enfin le cross va pouvoir avoir lieu, le vendredi 21 octobre, l'après-midi, les élèves de la MS au CM2 y participeront, pour l'association ELA. Les parents pourront venir encourager les enfants sur le stade, il n'y aura pas de podium, les enfants courent pour une cause et leur bien être.

Un nouveau projet d'école a été élaboré, nous attendons l'évaluation d'école pour qu'il soit validé. L'auto-évaluation va débuter, les enseignantes ont déjà commencé, il y a aussi des questionnaires anonymes pour les élèves de CM1 et CM2, ainsi que pour les parents. Ils seront envoyés prochainement par mail, les parents sont libres d'y répondre, il y a deux feuilles recto verso à imprimer, le retour se fera anonymement, à redonner sous enveloppes sans nom à l'enseignante de votre enfant. Si toutefois un parent ne pouvait pas imprimer, nous le ferons sur sa demande écrite, dans le cahier de liaison.

Un premier conseil école collège aura lieu le 8/11/2022.

SORTIES :

Les 2 classes de CM2 sont allées à La Villette le 4 /10/2022, les classes de Mesdames Carrey et Amelot, sont allées au Musée Louis Braille le 6/10/2022, les classes de Mesdames Carpentier et Barhi, sont allées au zoo Parrot World le 17/10/2022.

Mesdames Parvedy et Darcourt, ont une intervention sur les oiseaux, par la communauté de communes, dans un petit bois à Oissery.

D'autres sorties vont avoir lieu. En fonction des projets des enseignantes et des réservations parfois difficiles à obtenir.

Un projet classe découverte en CM2, est prévu en avril 2023, le séjour ne dépassera pas une nuitée, car notre inspection ne veut pas que le tarif soit supérieur à 150 euros, afin de respecter au mieux le budget des familles. Mesdames Khorkoff et Komara, ont donc opté pour un séjour en Normandie sur les plages du débarquement, avec un travail autour de la seconde Guerre Mondiale au programme de CM2. Le paiement s'effectuera en plusieurs fois, des ventes seront organisées pour réduire le coût. La municipalité ayant été prévenue trop tard, les budgets étaient déjà votés ; elle n'a donc pas pu contribuer à ce projet.

Réponse de la municipalité : *La mairie est prête à y contribuer pour les années suivantes.*

L'infirmière du collège va intervenir pour les visites médicales des CE 2, dès le retour des vacances de la Toussaint.

L'infirmière de la PMI est déjà intervenue pour les élèves de moyenne section.

VII°) Protocole sanitaire

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes : nous sommes au niveau Socle, il n'y a pas de restriction, le lavage des mains et l'aération des locaux doivent toujours être effectués, si un élève est positif, les parents de la classe seront prévenus, un autotest sera à réaliser à J2, sans une preuve sur papier de ce test, tous les élèves ainsi que l'enseignante seront alors cas contacts, il est fortement recommandé qu'ils reviennent avec un masque durant 7 jours. Il n'y a plus d'isolement préconisé pour les cas contacts, seul l'élève positif, devra rester isolé 5 ou 7 jours en fonction de l'évolution des symptômes.

VIII°) APC

Les APC ont des horaires décalés, le jeudi de 16h30 à 17h30 en une fois en élémentaire, sauf pour les CM2, le mardi et jeudi de 12h 05 à 12h35.

En maternelle, elles ont lieu le lundi et le jeudi midi de 13h20 à 13h50.

IX°) Travaux, questions

Les classes H et I des élèves de CM2 ont été repeintes durant les grandes vacances. Des trousse de secours ont été distribuées à chaque classe. Deux malles (de secours) PPMS ont été fournies par la municipalité.

La société de dératisation est intervenue mercredi 12 octobre, car des rats se promenaient autour de l'école et des souris dans l'école.

Le sport a eu lieu sur le stade en septembre et octobre, il pourra se poursuivre dans la salle polyvalente, ainsi qu'au gymnase du collège, par contre le stade est envahi de ragondins, que peut-on faire ?

Réponse de la municipalité : *Nous allons voir avec une société de dératisation, pour savoir ce que l'on peut faire.*

X°) Projet notre école faisons-la ensemble

Notre ministre propose des subventions dans le cadre des Fonds d'Innovation Pédagogique à réaliser durant les 5 années à venir, plusieurs subventions peuvent être demandées, nous allons donc monter un projet pour la classe découverte des CM 2 ainsi que pour la réalisation de notre projet d'école qui comporte une partie « savoir rouler ».

XI °) Questions retenues des représentants de parents d'élèves :

- **Concernant les questions à l'école :**

- -1/ Quelle est l'organisation du CROSS qui se déroule le 21 octobre 2022? Est-ce que les parents peuvent être présents pour regarder la course ? Y aura-t-il des diplômes ou des trophées ? Des parents volontaires peuvent-ils venir en soutien des maîtresses pour courir avec les enfants ?

Réponse de Mme Cottard : *Les parents sont attendus avec plaisir, pour encourager, l'équipe pédagogique préfère que les parents ne courent pas avec les enfants.*

Des bracelets seront donnés au plus CM 2, il n'y aura pas de podium, les trois premiers seront informés par les enseignantes en classe et tous les élèves auront un diplôme de participation. Un goûter donné par les parents aura lieu ensuite.

- 2/ - Lors des récréations, il y a des queues dans les toilettes du côté primaire. Est-ce que les maîtresses ont des idées pour fluidifier l'attente et que les enfants profitent de la récréation ?

Réponse de Madame Cottard : *Oui il y a la queue devant les toilettes, certainement dans le grand bâtiment, car il y a trois WC pour les filles, et davantage d'urinoirs pour les garçons. Je ne vois pas comment nous pourrions faire autrement. Cela fait environ 100 filles pour 3 WC.*

- 3/- Nous avons eu connaissance du souhait des maitresses de CM2 de réaliser une nuitée ou un voyage scolaire. Comment les maitresses envisagent elles des alternatifs pour financer ces projets (vente de gâteaux, vente de chocolat, vente de miel,...) ? Comment les parents peuvent-ils soutenir ces projets, mêmes dans les autres classes ou pour les années suivantes.

Réponse de Madame Cottard : Nous allons organiser des ventes de chocolats à Noël, ainsi que différents objets, par le catalogue Initiative, tous les invendus peuvent être retournés, il n'y a donc pas de perte.

Les parents d'élèves des autres classes peuvent nous aider à vendre dans leur entourage même si leur enfant n'est pas concerné par le projet. Un catalogue leur sera remis.

- 4/ - Les enfants ont apprécié les vacances apprenantes. Est-ce que les vacances apprenantes seront organisées sur d'autres périodes scolaires (vacances de la Toussaint, février, de printemps) et reconduites l'été prochain.

Réponse de Madame Cottard : Les vacances apprenantes sont proposées par l'inspection académique, en fonction du budget de cette dernière, nous l'avons appris très tardivement en juin 2022, le retour devait aussi se faire très rapidement. Nous attendons les directives pour les prochaines vacances et reviendrons vers les parents pour les informer.

- 5/ Est-ce qu'il est envisagé que les enfants passent le permis piéton ?

Réponse de Madame Cottard : Oui tous les ans une brigade de gendarmerie intervient dans les classes des CE 2 pour passer ce permis piéton.

- 6/ Y a t il des jeux interdits à amener (carte Pokémon, billes, toupies,...) à l'école ?

Réponse de Madame Cottard : Les cartes, billes, toupies ne sont pas des jeux interdits, s'ils ne créent pas de conflit.

- 7/ Photographe : il est interdit de montrer les dents, serait-il possible de lui préciser d'arrêter de dire cela aux élèves? Est ce possible d'améliorer de délai de traitement des remises et de recommandes.

Réponse de Madame Cottard : Nous lui ferons un petit rappel l'année prochaine, mais je pense qu'il dit cela pour un meilleur rendu des photos, tout comme pour

ceux qui ont des lunettes, il demande de baisser le menton. Pour les commandes, l'année dernière toute l'équipe du studio ABC a eu le COVID à tour de rôle, les commandes ont donc été très longues, elles sont arrivées après Noël. Cette année, ce sont les parents qui vont commander par internet, je ne sais pas combien de temps cela prendra pour être livré.

- 8/ Harcèlement scolaire + sensibilisation aux jeux dangereux de prévu ?

Réponse de Madame Cottard : Une rencontre avec le Pôle SAP aura de nouveau lieu pour les problèmes de harcèlement, les parents d'élèves seront conviés, il faut que nous trouvions des dates avec le responsable.

- 9/ Spectacle de fin d'année ?

Réponse de Madame Cottard : Si la kermesse a lieu, bien-sûr nous ferons un spectacle, je pense que nous l'attendons tous.

- 10/ Des garçons rentrent régulièrement dans les WC filles.

Réponse de Madame Cottard : Si des garçons entrent dans les toilettes des filles dans le petit bâtiment des CM2 c'est normal, c'est le même local. Dans le grand bâtiment il y a souvent des enseignantes pour surveiller. Nous allons en tenir compte.

- 11/ Est ce que le site internet pourrait être remis en fonction et actualisé?

Réponse de Madame Cottard : Cela ne relève pas de mes compétences, chaque enseignante a un site de classe ou les mails des parents pour les informer. L'Éducation Nationale a arrêté les serveurs pour les sites d'école à cause des piratages.

-Concernant les questions à la mairie

- - 1/ - Pour les vacances apprenantes, est-ce qu'un animateur peut encadrer les enfants lors de la pause méridienne s'ils apportent leur repas ? Est-il possible que les enfants puissent être associés à la restauration du centre de loisirs ?

Réponse de la municipalité : Non c'est impossible, car il y a un taux d'encadrement.

- 2/ - Un agent de service peut-il nettoyer les toilettes du coté primaire, après le déjeuner ?

Réponse de la municipalité : Un mail sera envoyé à Madame Richet, afin qu'elle envoie une dame, vérifier la propreté, et nettoyer si nécessaire, puis réapprovisionner en papier.

- 3/ - Est il possible de mettre des caméras avec des micros devant les portails de l'école?

Réponse de la municipalité : Non c'est impossible.

- 4/ Le Conseil Municipal des Enfants sera-t- il mis en place cette année ? Si oui, quels sont les modalités et les conditions de mise en place?

Réponse de la municipalité : C'est prévu à partir de janvier 2023, une réunion de préparation pour les élèves de CM, sixième et cinquième sera proposée.

5/ Cantine : on nous remonte des soucis de quantité et de qualité, depuis peu.

Réponse de la municipalité :

Madame Richet a signalé un souci une journée car nous avons eu plusieurs enfants non inscrits en cantine et l'information n'était pas parvenu à Meriem donc elle n'a pas pu faire chauffer les raviolis prévus à cet effet pour ces enfants.

Elle a fait au mieux pour le deuxième service car elle n'avait plus le temps nécessaire pour chauffer. De plus les enfants du deuxième service n'étaient pas tous des non inscrits. Plusieurs avaient mangé au 1er service.

Ce problème a été vu avec Laetitia, pour que les animateurs communiquent à Meriem le nombre d'enfants concernés au moment de leur pointage et que ce soit bien les enfants non inscrits qui mangent des raviolis.

Afin de ne pas pénaliser les autres enfants dont les parents effectuent les réservations dans les temps.

Nous avons eu un souci la semaine dernière et cette semaine lundi 10 avec nos poires:

Une caisse de poires trop mures et une caisse de poires trop dures

Nous avons remplacé le jour même par des compotes.

Le conseil se termine à : 19h26

Directrice de l'école

Corinne COTTARD

Les représentants des parents



